

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TRURANGE

Version 1.0 / CDN
102000037122

1/11

Date de révision: 08/20/2019
Date d'impression: 05/06/2024

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commercial TRURANGE
Code du produit (UVP) 86218755
Numéro de la FDS 102000037122
No. d'Enregistrement PCP 33964

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Herbicide
Restrictions d'utilisation Voir l'étiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

Fournisseur 2022 Environmental Science
CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210,
Unit 111
Kitchener, Canada ON N2G
4X8

**Numéro de téléphone
d'appel d'urgence (24
heures et 7 jours)** 1-800-424-9300

**Numéro de téléphone pour
des informations sur le
produit** 1-800-331-2867

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Catégorie 3

Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger

Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TRURANGE

Version 1.0 / CDN
102000037122

2/11

Date de révision: 08/20/2019
Date d'impression: 05/06/2024

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Aminocyclopyrachlor	858956-08-8	39.5
Metsulfuron méthyle	74223-64-6	12.6
Carbonate de sodium	497-19-8	10.7
Polymère aromatique sulfoné, sel de sodium	68425-94-5	1.0

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec les yeux	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Aucun symptôme connu à ce jour.
------------------	---------------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TRURANGE

Version 1.0 / CDN
102000037122

3/11

Date de révision: 08/20/2019
Date d'impression: 05/06/2024

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Il n'existe pas d'antidote spécifique. Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés Eau pulvérisée, Mousse, Poudre chimique sèche, Dioxyde de carbone (CO₂)

Inappropriés Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire Rester éloigné de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Point d'éclair Non applicable

Température d'auto-inflammabilité Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure Non applicable

Explosivité Donnée non disponible

TRURANGE

Version 1.0 / CDN
102000037122

4/11

Date de révision: 08/20/2019
Date d'impression: 05/06/2024

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Éviter toute formation de poussière. Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

Conseils supplémentaires En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

Référence à d'autres rubriques Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit. Éviter la formation de poussière. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Conserver dans le conteneur d'origine. Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaires, engrais, aliments et aliments de fourrage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TRURANGE

Version 1.0 / CDN
102000037122

5/11

Date de révision: 08/20/2019
Date d'impression: 05/06/2024

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Carbonate de sodium	497-19-8	10 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire	Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.
Protection des mains	Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques
Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.
Mesures générales de protection	Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	brun clair
Etat physique	bâtonnet
Odeur	faible ammoniacale
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	5.7 (1 %) (en solution aqueuse)
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Non applicable
Point d'ébullition	Non applicable
Point de fusion / congélation	Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TRURANGE

Version 1.0 / CDN
102000037122

6/11

Date de révision: 08/20/2019
Date d'impression: 05/06/2024

Hydrosolubilité	dispersable
Energie minimale d'inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
Viscosité	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable
Explosivité	Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Décomposition thermique	Donnée non disponible
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
Conditions à éviter	Donnée non disponible
Matières incompatibles	Donnée non disponible
Produits de décomposition dangereux	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition	Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion
Effets immédiats Œil	Peut provoquer une irritation des yeux.

Informations sur les effets toxicologiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TRURANGE

Version 1.0 / CDN
102000037122

7/11

Date de révision: 08/20/2019
Date d'impression: 05/06/2024

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (femelle Rat) > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	CL50 (mâle/femelle combinés Rat) > 5.18 mg/l Durée d'exposition: 4 h
Toxicité cutanée aiguë	DL50 (mâle/femelle combinés Rat) > 5,000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas d'irritation de la peau (Lapin)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritation modérée des yeux. (Lapin)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non sensibilisant. (Souris)

Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Metsulfuron méthyle : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la mutagénèse

Metsulfuron méthyle : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non mutagène dans le test d'Ames.

Evaluation de la cancérogénicité

Metsulfuron méthyle : Cette substance n'est pas considérée comme cancérogène.

ACGIH

Aucun(e).

NTP

Aucun(e).

IARC

Aucun(e).

OSHA

Aucun(e).

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Metsulfuron méthyle n'a provoqué aucune toxicité sur la reproduction chez les animaux de laboratoire.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Metsulfuron méthyle : Cette substance n'est pas considérée comme toxique pour le développement.

Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TRURANGE

Version 1.0 / CDN
102000037122

8/11

Date de révision: 08/20/2019
Date d'impression: 05/06/2024

Toxicité pour les poissons	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) > 150 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique metsulfuron méthyle.
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) > 120 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique metsulfuron méthyle.
Toxicité des plantes aquatiques	CE50 (Anabaena flos-aquae (cyanobactérie)) 0.066 mg/l Durée d'exposition: 72 h La valeur fournie concerne la matière active technique metsulfuron méthyle. CE50 (Lemna minor (Petite lentille d'eau)) 0.00036 mg/l Durée d'exposition: 14 jr La valeur fournie concerne la matière active technique metsulfuron méthyle.
Biodégradabilité	Metsulfuron méthyle: Donnée non disponible
Koc	Metsulfuron méthyle:Donnée non disponible
Bioaccumulation	Metsulfuron méthyle: Donnée non disponible
Mobilité dans le sol	Metsulfuron méthyle: Donnée non disponible
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux. Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Produit	Ne pas contaminer des eaux, des aliments ou des fourrages par l'élimination. Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux. Suivre les instructions sur l'étiquette du récipient pour l'élimination des déchets générés lors de l'usage selon les prescriptions.
----------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TRURANGE

Version 1.0 / CDN
102000037122

9/11

Date de révision: 08/20/2019
Date d'impression: 05/06/2024

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.
Récipients à rincer 3 fois.
Perforer le récipient pour éviter la réutilisation.
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Numéro ONU	3077
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (METSULFURON-METHYL)

49CFR

Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

IMDG

Numéro ONU	3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (METSULFURON-METHYL MIXTURE)

IATA

Numéro ONU	3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (METSULFURON-METHYL MIXTURE)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

Autres Informations Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TRURANGE

Version 1.0 / CDN
102000037122

10/11

Date de révision: 08/20/2019
Date d'impression: 05/06/2024

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. d'Enregistrement PCP 33964

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérogènes
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation mondiale de la Santé
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 1 Inflammabilité - 1 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Nouvelle Fiche de Données de Sécurité.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 08/20/2019

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TRURANGE

Version 1.0 / CDN
102000037122

11/11

Date de révision: 08/20/2019
Date d'impression: 05/06/2024

conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.